



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Vins: Vaucluse

Question écrite n° 37479

Texte de la question

M Jacques Bompard attire l'attention de M le ministre de l'agriculture sur le problème que pose l'annonce de la dissolution de l'ITV d'Orange (institut technique de la vigne et du vin). Cet établissement, intitulé Cetex-ITV, emploie cinq personnes et assure les analyses des six départements de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ainsi que celles d'autres régions viticoles. Seul centre à vocation expérimentale de notre région, il est également le seul de France à pouvoir mesurer et tester les résidus secs des vins. Il est à noter que ce laboratoire ITV a été équipé grâce à des fonds de la région PACA. Pour l'année 1988, le laboratoire d'Orange a un programme de 640 analyses dont certaines sont commandées par la Gironde et le Gard. Orange, capitale de l'oenologie française et des Côtes du Rhône, ne peut se voir amputée de ce laboratoire de l'ITV. Aucune explication logique ne peut justifier cette volonté de destruction des structures viticoles de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de Vaucluse. Les bruits de causes partisans, voire politiques, ne sont pas recevables pour détruire une institution pour laquelle le contribuable a investi lourdement et récemment. L'intérêt commun demande le maintien de la Cetex-ITV d'Orange. La viticulture toute entière est prête à se mobiliser. Il lui demande de ramener ses services compétents à une plus saine appréciation des réalités méridionales et viticoles.

Données clés

Auteur : [M. Bompard Jacques](#)

Circonscription : - FN

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37479

Rubrique : Vin et viticulture

Ministère interrogé : agriculture

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 mars 1988, page 939